

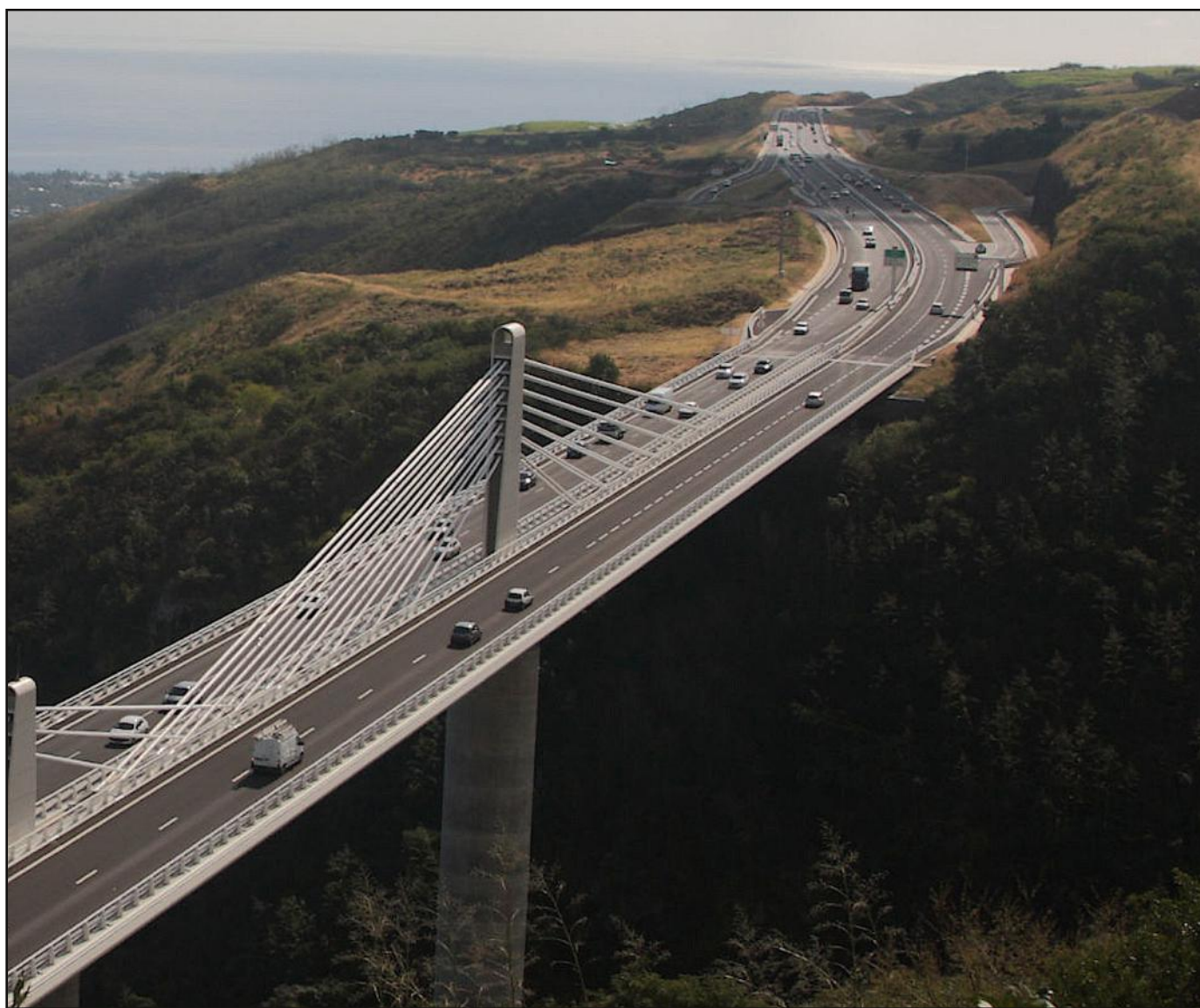
Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19315 - 75ÈME ANNÉE

Philippe Berne et les 10 ans de la Route des Tamarins

L'après Route des Tamarins est encore à construire



Intervenant hier sur Réunion n'était que la première étape dans l'amélioration des déplacements à La Réunion. Devaient suivre le tram-train et la nouvelle route du littoral, deux chantiers stoppés avec pour conséquence l'absence d'amélioration des

conditions de circulation à La Réunion, voire une dégradation.

Hier, au lendemain du 10e anniversaire de la Route des Tamarins, Philippe Berne, ancien vice-pré-

sident de la Région en charge de ce chantier, est revenu sur cet événement dans le journal radio de 7 heures de Réunion Première.

Philippe Berne a tout d'abord rappelé l'avant-route des Tamarins : la situation « infernale » vécue par les usagers de la route en raison des embouteillages le long de la route longeant le littoral et passant dans les stations balnéaires. Il a ensuite évoqué la question de l'aménagement du territoire comme force de ce projet, afin de sauvegarder le littoral et irriguer les agglomérations de moyenne altitude.

Mais pour Philippe Berne, les objectifs de départ n'ont pas été atteints, car « la Route des Tamarins était une étape dans l'amélioration des déplacements à La Réunion et l'étape suivante qui a malheureusement été arrêtée c'était le tram-train et de sécuriser la route du littoral. Donc il y a encore un chantier important à réaliser ».

Rappelons que la Route des Tamarins était aussi l'amorce d'une route circulaire de moyenne altitude visant à relier les agglomérations de mi-pente, qui peuvent accueillir la majorité de l'accroissement de la population de La Réunion.

Un chantier inachevé

Mais faute de poursuite des chantiers prévus dans le Protocole de Matignon signé en 2007 entre la

Région et l'État, la Route des Tamarins est devenue le lieu d'importants embouteillages chaque matin qui commencent dans la descente vers le centre-ville de Saint-Paul, tandis que l'après-midi, l'embouteillage commence à la sortie de la route du littoral et se prolonge près de l'entrée de la Route des Tamarins. Ce sont chaque jour des heures de perdues, comme avant la construction de la Route des Tamarins.

Dans son intervention, Philippe Berne rappelle donc que d'autres chantiers restent à accomplir afin de réaliser les objectifs prévus lors de la construction de la Route des Tamarins.

Dans les conditions actuelles, cela suppose une importante remise à plat car une grande partie des investissements publics se concentrent sur une improbable route en mer qui ne sera sans doute qu'à moitié achevée pour les prochaines régionales. Ce projet subit les turpitudes de ses promoteurs qui ont démarré le chantier sans avoir la certitude de disposer des matériaux pour le terminer.

Cela explique pourquoi l'État est appelé à la rescousse pour obtenir l'ouverture de carrières situées à des dizaines de kilomètres du chantier, malgré la plus forte opposition jamais rencontrée à La Réunion vis-à-vis d'un projet ayant obtenu la déclaration d'utilité publique de la part de l'État.

10 ans après

L'ouverture de nouvelles carrières est compromise, d'une part par un jugement suspendant celle de Bois-Blanc, et d'autre part par l'annulation du Schéma départemental des carrières incluant des sites nouveaux destinés à alimenter en galets le projet de route en mer. L'État tente alors un tour de passe-passe juridique en cherchant à inclure dans le Schéma départemental des carrières en date de 2010, et qui s'applique donc toujours aujourd'hui, les carrières voulues par les partisans de la route en mer.

Voilà où en est La Réunion, 10 ans après l'ouverture de la Route des Tamarins. Ces 10 années semblent faire revenir notre île au point de départ, en raison notamment de l'importation de plusieurs centaines de milliers de voitures pendant cette période. Sans doute la mise en service du tram-train comme aurait pu infléchir cette croissance qui mène La Réunion dans l'impasse en raison de sa géographie : île montagneuse de 2500 kilomètres carrés, où se concentre sur la frange littorale la majeure partie d'une population qui atteindra le million d'habitants.

M.M.

In kozman pou la rout

« La pa arienk dann tan sho bèf la bézoin son ké ! »

Sa in kozman demoun La Guadloup . Kosa i lé in ké bèf ? Dizon sa i prolonz son kolone vèrtévréal. Li lé misklé avèk in kantité vèrtèb épi bann ligaman bien kosto kordé vèye pa koman. Dabor inn, la ké i protèj bann zorgane délika (fasonn parlé)shé bann bèf. Li pé galman donn aou in lidé dsi l'imèr bann zanimo : kréol i di pa rède an ké d'bèf pou in moun an kolèr ? An plis sa i shass lo moush. Donk ni pé dir bèf la bézoin son ké toultan. Sa sé bèf, mé si ou i aplik sa bann famiy, bann papa, momon, zanfan, sa i vé dir aou, la pa in foi rant-rant ou la bézoin trouv out famiy. Lé vré koméla, la famiy i éloign é ou i trouv pa èl kan ou noré bézoin, sansa kan i fé plézir aou. Donk si bèf la bézoin son ké é pa arienk kan i fé sho, la famiy la bien bézoin rotrov ali pli souvan ké korn lapin lé rar. Alé ! Mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

Edito

En France : report climatique du Brevet À La Réunion : pas de calendrier climatique

En France, l'été a commencé depuis moins d'une semaine, et déjà la canicule s'est installée pour plusieurs jours. L'alerte est si sérieuse que le gouvernement a appliqué largement le principe de précaution. Un examen national aussi important que le brevet a été reporté dans les Académies situées en France. Hier, les températures étaient déjà bien au-dessus de 30 degrés, et des pointes à 40 sont annoncées.

Interrogé à ce sujet dans « l'Humanité » d'hier, le climatologue Jean Jouzel explique que : « Il devrait être très intense: on annonce des températures qui avoisineront les 40 degrés! Cela rappelle la canicule de 2003, mais beaucoup plus tôt. À la différence près que nous sommes bien mieux préparés qu'à l'époque. Et la population est mieux avertie. Alors, oui, on peut parler d'un épisode précoce. Toutefois, il n'est probablement pas unique, ni exceptionnel ». « Un épisode de chaleur précoce qui pourrait se répéter dans les décennies à venir, selon le climatologue Jean Jouzel. », précise notre confrère. Rappelons que la canicule de 2003 a été désignée responsable de près de 15.000 décès prématurés.

Les causes de ce phénomène sont connues : les modes de production et de consommation dominants à l'origine de rejets massifs de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Ces gaz augmentent l'effet de serre, ce qui fait monter la température moyenne à la surface de la planète. Cet événement rappelle que la fenêtre de tir pour agir se réduit chaque année, et imposera d'aller vers un monde sans charbon ni pétrole toujours plus rapidement.

C'est donc parce que les prévisions météo an-

noncent que la température se maintiendra plusieurs jours bien au-dessus de 30 degrés que le ministère de l'Éducation nationale a décidé de reporter les épreuves de l'examen du brevet des collèges devant se dérouler jeudi et vendredi. « On ne peut pas transiger avec la sécurité », a expliqué le ministre Jean-Michel Blanquer, lors d'une conférence de presse organisée dans l'urgence.

Il s'avère qu'à La Réunion, en raison du raccourcissement des vacances d'été au profit de l'allongement de celle d'hiver, les températures supérieures à 30 degrés en période scolaire sont loin d'être exceptionnelles, et ce qui est considéré en France comme un épisode caniculaire ne donne lieu à La Réunion à aucune mesure de fermeture des établissements scolaires. Les propos du ministre soulignent bien un problème quant à l'organisation du calendrier scolaire à La Réunion, car si « on ne peut pas transiger avec la sécurité » quand le thermomètre dépasse 30 degrés pendant plusieurs jours et que l'on reporte un examen national, un même épisode caniculaire à La Réunion ne déclenche pourtant pas cette mesure de fermeture, stricte application du principe de précaution.

En France, quand le thermomètre monte, les élèves ont droit à un report climatique du brevet. À La Réunion, quand le thermomètre monte, les élèves n'ont pas droit à un calendrier climatique et doivent venir en classe pendant les semaines les plus chaudes de l'année, sous les Tropiques qui plus est ! Comment expliquer cette différence de traitement devant un phénomène identique pour les deux peuples concernés ?

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Kanikil marmaye, sa i fo prann an réspé sa !

Lé bien domaz nou lé an iver é si mi parl la kanikil sé pa pou nou koméla La Rényon, mé sé pou sak bann fransé i sava santi pasé.. I prévoi pou somenn isi bann tanpéatir ziska karant degré dann l'onbraj ; dann bann mézonn rotrète lo minis i tir signal d'alarm ; li di konmsa i fo mète bann vyé épi bann malad dann in kartyé afréshi. Dann désèrtènn komine i di bann jenn alé oir bann vyé é sirtou vèye si zot la pa apré anval zot kuiyèr an dous.

Minis l'édikasyon nasyonal son koté la distribyé in sirkilèr pou gard bann marmaye lékol dann l a frèshèr. Dann la frèshèr ? Bann amontrèr lékol lé paré pou domandé si bann minis i koné vréman koman lékol lé ankor dan La Frans. Mète marmaye dann la frèshèr ? Mé ousa i lé so frèshèr-la. Donn azot lo frèsh pou boir ? Ousa i gingn sa dann bann komine pov. Avèye termomète ? Méla plipar d'tan la poin tèrmomète dann bann klass é mèm si noré lé pou ansèrv kosa ?

Mé zami La frans-la sé in péi rish épi in péi dévlopé dakor avèk moin ! Mé lo bann zékol lé bien mal fouti. I paré, d'apré sak mi antann La frans lé pa ékipé pou la fré é pou la nèz, mé èl lé pa non pli ékipé pou la shalèr. Alor, pou kosa èl lé ékipé ? Pou fasilite la vi bann milyonèr ? Pou dévlop léspor i apèl la fuite bann kapital épi tout sort de shoz konmsa.

Mé zami, dopi moi d'novanm ziska moi d'mars, bann marmaye La Rényon la sibi la shalèr é dann désèrtin létablisman té in kalvèr pou bann zékolyé konm pou bann amontrèr. Banna la fé lékol konm zot la nyabou é malorèzman mi oi déza d'isi la finn l'ané i sava shofé ankor é san solisyon, konm l'ané dèrnyèr é konm débi d'lané. Na poin in plan pou lékol ? Pa ditou d'apré sak i paré é si na poin in plan pou La frans, na poin non pli pou la Rényon.

Poitant isi konm laba i koné i fo pran la kanikil an réspé. I koné, mé i fé pa é la pa d'zordi lé konmsa. A zizé an plis avèk lo réshofman klimatik !

Justin